

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 26 mars 2018 à 18 H 30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BROUDICHOUX Serge, REYGADE Aline, PASCAL Romain, BOUTIN Jean-François, COUTANT Alain, POUDRET Annie, DUMON Alain

PROCURATIONS : BARDESSOLLE Patrick à BOUTIN Jean-François

AUDOUIN Anne à VEYSSIERE Fabienne

HUOT Jean-Paul à DUMON Alain

HUCHET Pierrette à REYGADE Aline

Absent : MARTIN Frédéric

SECRETAIRE DE SEANCE : POUDRET Annie

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 05 février 2018

DELIBERATION VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Monsieur Alain DUMON, doyen de l'assemblée préside le vote du compte administratif

Fonctionnement Dépenses : 453 675,19 €

Recettes : 515 386,77 €

Résultat de l'exercice excédent : 61 711,58 €

Résultat reporté recettes 2016 : 289 185,86 €

Résultat de clôture excédent : **350 897,44 €**

Investissement Dépenses : 136 740,60 €

Recettes : 119 105,58 €

Résultat de l'exercice déficit : 17 635,02 €

Déficit reporté 2016 : 10 712,15 €

Résultat de clôture déficit : **28 347,17 €**

Madame le Maire quitte la salle du Conseil.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

POUR 12 Voix.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion 2017 dressé par Messieurs AUMETTRE et GALICE, Receveurs, visé et certifié conforme l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de clôture à affecter excédent : 350 897,44 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat comptable cumulé déficit : 28 347,17 €

Besoin réel de financement (D001) 28 347,17 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) 28 347,17 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement (ROO2) 322 550,27 €

POUR 13 Voix

DELIBERATION AMORTISSEMENT CONCERNANT LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Mme le Maire propose au conseil Municipal d'amortir sur une année la somme de 1 201 € concernant l'installation d'un foyer éclairage public au lieu-dit La Poste.

Concernant les travaux de renouvellement des commandes d'éclairage public pour un montant de 12 005 € d'amortir sur 2 ans soit 6002,50 € à partir de 2018.

Après en avoir délibéré, les élus acceptent à l'unanimité cette proposition.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT CONCERNANT L'AMENAGEMENT D'UNE GRANGE EXISTANTE EN SALLE DE CONSEIL MUNICIPAL ET SALLE DES MARIAGES

Le conseil Municipal décide de réaliser les travaux de mise en accessibilité de la mairie et autorise Mme le Maire à faire une demande de subvention auprès du département au titre du Patrimoine Rural Non Protégé.

Une subvention d'un montant de 33 300 € sera demandée.

DELIBERATION FDAEC

L'attribution à notre commune est de 13 970 € concernant le Fonds Départemental d'Aide à L'Equipement des Communes.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AIDE A LA VOIRIE

Le montant estimatif des travaux de voirie concernant la Route de la Chapelle, Route de la Pinsonne, Route de Picaud est de 35 345 € HT , une subvention de 9 712 € sera demandé au département.

INFORMATIONS DIVERSES

- Remerciements de la Famille DUCOUREGE concernant le décès de Mme DUCOUREGE, ancienne institutrice à Petit-Palais et Cornemps.
- Travaux de voirie urgents à faire Route de La Chapelle, l'entreprise ETR va réaliser ces travaux.
- Pose d'un grillage plus haut à l'entrée de l'école.
- Installation d'une boîte à livres et des bancs sous le préau
- Le 30 mai 2018 un club de police motocycliste sera présent sur la commune.
- Problèmes de divagation de chiens
- Le pot de départ à la retraite de M. COUTURIER Daniel aura lieu le 29 juin 2018 à la Maison des Associations.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Fabienne VEYSSIERE demande si les maisons en bois sont autorisées sur la commune .

Il faut consulter le règlement du PLUi.

M. Jean-François BOUTIN demande à Mme Maire de contacter M. SEIGNAT afin de demander l'autorisation de nettoyer le bord du pré.

M. Serge BROUDICHOUX fait les comptes rendus des réunions du SMICVAL.

Demande que des panneaux de bienvenue à Petit-Palais et Cornemps soient réalisés.

A étudier

Séance levée à 20 H 15.